

Compte rendu du Conseil d'école

Vendredi 12 juin 2026

Ordre du jour

- Personnes excusées
- Effectifs prévisionnels et préparation de la rentrée 2026-2027
- Présentation des évaluations nationales de CP
- Point sur les projets de l'école
- Bilan et présentation du projet eTwinning
- Renouvellement de l'assistant de langue
- Point sur le projet d'Aire Terrestre Éducative (ATE)
- Bilan annuel du protocole Phare
- Les budgets seront présentés lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2026-2027
- Travaux et aménagements de l'école
- Bilan des exercices de sécurité
- Constitution de la commission électorale
- Questions diverses

Personnes présentes : Monsieur Esvan Laurent, directeur d'école, madame Boittin-Bardot, DDEN, madame Lesca, adjointe aux affaires scolaires, madame Mayot, responsable du périscolaire, Madame Le Meur Nolwenn, professeur des écoles, Mme Jaouen, professeur des écoles, Mme Calvez, professeur des écoles, madame Sellin, professeur des écoles, madame Guillou, professeur des écoles, madame Zuurbier, professeur des écoles, madame Georges, professeur des écoles, madame Guézennec, parent d'élève, madame Plouzennec, parent d'élève, madame Thaëron, parent d'élève, madame Le Barillec, parent d'élève, madame Hernandez, parent d'élèves

Personnes excusées

Madame Troadec, parent d'élèves, madame Dagorn, parent d'élèves, monsieur Lallement, parent d'élève Madame Bouédec, professeur des écoles, madame Becourt, parent d'élèves

1. Effectifs prévisionnels et préparation de la rentrée 2026-2027

Le directeur présente les effectifs prévisionnels ainsi que les principaux changements concernant l'organisation de la prochaine rentrée.

Mouvements de personnels

Une quatrième ATSEM rejoindra l'école à la rentrée : **Mme Sandrine Leroux**.

Le remplacement de Laetitia, en début d'année scolaire, sera assuré par **Louane**, ATSEM ayant déjà exercé dans l'école.

Le poste de **M. Cam** est maintenu pour une année supplémentaire. Un nouvel enseignant ou une nouvelle enseignante sera nommé(e) dans les prochains jours afin de compléter l'équipe pédagogique.

Mme Bouedec intégrera une formation afin de devenir professeure des écoles bilingue breton. Son poste sera donc vacant à la rentrée et sera pourvu prochainement.

Enfin, le complément de service sur la décharge de direction sera assuré par une enseignante titulaire de secteur, madame Badet Elodie.

L'équipe des AESH restera stable à la rentrée, permettant ainsi d'assurer une continuité dans l'accompagnement des élèves concernés.

Répartition pédagogique prévisionnelle

Sous réserve des dernières inscriptions et des nominations encore en attente, l'organisation pédagogique serait la suivante :

- Classe de **Mme Anchyse et de Mme Le Meur** : 2 TPS, 6 PS, 8 MS et 8 GS, soit **24 élèves**.
- Classe multi-âges de **Mme Jaouen** : 2 TPS, 6 PS, 9 MS et 7 GS.
- Classe TPS-PS-MS de **Mme Calvez** : 12 élèves de moyenne section complétés par douze élèves de très petite et petite section.
- Classe GS-CP de **Mme Sellin** : 10 GS, 11 CP et 3 élèves du dispositif ULIS.
- Classe du nouvel enseignant : 12 CP et 10 CE1, avec des élèves du dispositif ULIS.
- Classe CE1-CE2 de **Mme Guillou** : 9 CE1 et 12 CE2, avec des élèves du dispositif ULIS.
- Classe CE2-CM1 : 9 CE2 et 13 CM1, **avec des élèves du dispositif ULIS**.
- Classe de CM1-CM2 de **M Esvan et Mme Badet** : 13 CM1 et 10 CM 2 , avec des élèves du dispositif ULIS.
- Classede **Mme Georges** de 21 CM2, avec des élèves du dispositif ULIS.

Le directeur rappelle que les effectifs de l'école sont en diminution depuis 2017. Toutefois, les prévisions actuelles laissent apparaître une stabilisation, voire les premiers signes d'une inversion de cette tendance.

Il souligne que cette organisation permettra de maintenir des effectifs raisonnables dans toutes les classes et de proposer des conditions d'apprentissage favorables à l'ensemble des élèves.

2. Présentation des évaluations nationales de mi-CP

Le directeur présente une analyse détaillée des résultats des évaluations nationales de mi-CP.

Les résultats obtenus sont excellents et témoignent d'un très bon niveau de maîtrise des compétences attendues.

Selon lui, ces résultats confortent les choix pédagogiques opérés au sein de l'école, notamment l'organisation en classes multi-âges, qui permet aux élèves d'arriver au CP avec de solides acquis avant de poursuivre leur progression tout au long de l'année.

Mme Sellin souligne néanmoins qu'il conviendra d'observer ces résultats sur plusieurs années afin de confirmer cette tendance et d'écarter un éventuel effet « promotion ».

3. Point sur les projets de l'école

Le directeur présente les principaux projets conduits cette année.

Concernant l'Aire Terrestre Éducative (ATE), il précise que sa reconduction dépendra de la disponibilité d'un enseignant pour en assurer le pilotage. En effet, il sera personnellement mobilisé par la préparation d'un projet de mobilité dans le cadre du consortium Erasmus+, conduit avec le collège. Ce projet prévoit un déplacement en Italie avec les élèves de sa classe afin de leur faire découvrir la culture italienne ainsi que son patrimoine architectural. A ce jour, le projet n'est pas abouti.

Les enseignants présentent ensuite les différents projets menés au cours de l'année.

Une attention particulière est portée au travail réalisé par **Mme Georges** et sa classe dans le cadre de l'opération **Parlement des enfants**. Même si la proposition n'a pas été retenue au niveau national, le projet constitue une véritable réussite : la classe s'est classée première du Finistère et sixième de Bretagne.

Les élèves recevront prochainement un diplôme en reconnaissance de leur investissement.

Les enseignants rappellent également les nombreuses actions conduites dans le cadre du parcours citoyen des élèves de cycle 3.

4. Renouvellement de l'assistant de langue

Le directeur informe le conseil d'école que le renouvellement de l'assistant de langue est prévu pour la prochaine rentrée scolaire.

L'ensemble des membres souligne l'intérêt de ce dispositif pour développer les compétences orales des élèves en langue vivante.

6. Bilan annuel du protocole Phare

Le directeur présente le bilan annuel du protocole Phare.

Au cours de la dernière période, un protocole d'accompagnement a été mis en œuvre à la suite d'une situation préoccupante entre plusieurs élèves.

L'implication conjointe des élèves, des familles et de l'équipe éducative a permis de résoudre les difficultés rencontrées et d'apaiser durablement la situation.

7. Les budgets

Conformément à l'organisation retenue cette année, les différents budgets seront présentés lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2026-2027.

8. Travaux et aménagements

Le directeur présente les travaux programmés durant l'été.

Dans la cour élémentaire, une nouvelle structure de gymnastique sera installée autour d'un tronc d'arbre servant de poutre d'équilibre. Une zone inclusive sera également aménagée sous les arbres.

Une salle de classe pourrait être repeinte durant l'été.

Le directeur attire l'attention de la municipalité sur la classe de **Mme Guillou**, dans laquelle une odeur persistante est constatée depuis plusieurs mois. Une intervention est demandée afin d'en identifier l'origine.

En maternelle, une porte sera installée afin de séparer le hall d'entrée de la salle polyvalente.

Les autres demandent :

- le réapprovisionnement en copeaux dans la cour de la maternelle ;
- la réfection des tracés au sol.

Il souligne que les copeaux favorisent les jeux de manipulation, d'exploration et de construction chez les jeunes enfants. À plus long terme, l'installation d'un bac à sable est envisagée pour 2027.

9. Bilan des exercices de sécurité

L'ensemble des exercices réglementaires a été réalisé :

- deux exercices PPMS :
 - intrusion avec évacuation ;
 - tempête avec confinement ;

- trois exercices d'évacuation incendie.

Les comptes rendus ont été transmis à la municipalité.

Le directeur renouvelle sa demande d'installation des registres de sécurité dans les locaux de l'école. Cette mise en place devrait intervenir durant l'été.

10. Commission électorale et divers

Le directeur informe le conseil que les prochaines élections des représentants des parents d'élèves se dérouleront par voie électronique.

Il présente également le fonctionnement des stages de réussite qui seront proposés durant les vacances d'été.

Il informe enfin les membres du conseil que l'école fera l'objet d'une évaluation d'école au cours de l'année scolaire 2026-2027. Les grandes étapes de cette démarche sont présentées.

La commission électorale est constituée de :

- Mme Mayot, responsable du service périscolaire ;
- Madame Hernandez, représentante des parents d'élèves.

11. Remerciements

Le directeur remercie chaleureusement l'Association des Parents d'Élèves pour son implication tout au long de l'année scolaire.

Il souligne notamment le financement et la remise des calculatrices offertes à tous les élèves de CM2.

Il rappelle enfin que chaque élève de CM2 recevra également un ouvrage offert par l'Éducation nationale à l'occasion de son entrée au collège.

La séance est levée après épuisement de l'ordre du jour.